



PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

À une assemblée spéciale du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 15 janvier 2018, 20h00 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers Jean-Charles Belleau, Jean-Denis Patenaude, Martin Sauvé, Dany Boyer et MME les conseillères Linda Marleau et Marie Meunier formant quorum sous la présidence du maire. Monsieur Sébastien Carignan-Cervera, directeur général, assiste également à la réunion. M. l conseiller Dany Boyer était absent.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du Conseil municipal.

ADOPTION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

S8644-01-2018 Considérant le dépôt des documents budgétaires 2018 aux membres du Conseil ;

Il est résolu unanimement que les membres du Conseil adoptent les prévisions budgétaires telles que présentées pour l'année 2018, prévoyant des revenus de 3 039 280 \$ et des dépenses et affectations de 3 039 280 \$ et de transmettre les documents requis au Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire.

ADOPTION RÈGLEMENT 243-2017 / TAUX DE TAXATION 2018

S8645-01-2018 Considérant l'avis de motion présenté lors de l'assemblée régulière du 4 décembre 2017 ;

Il est résolu unanimement d'adopter le règlement # 423-2017, règlement fixant le taux de la taxe foncière générale, et des taxes spéciales d'enlèvement des ordures ménagères, d'administration du réseau d'aqueduc et d'égouts, de la taxe d'eau, eau compteur, des taxes spéciales et d'améliorations locales, des tarifs pour les services municipaux, de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels ainsi que le taux d'intérêt sur le solde impayé qui seront en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Levée de l'assemblée

Je, Sylvain Payant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Payant, maire

Sébastien Carignan-Cervera, directeur général